

Québec, le 11 avril 2002

Monsieur André Boisclair  
Ministre d'État aux Affaires municipales,  
à la Métropole, à l'Environnement et à l'Eau  
et leader du gouvernement  
Édifce Marie-Guyart, 30<sup>e</sup> étage  
675, boul. René-Lévesque Est  
Québec (Québec) G1R 5V7

Monsieur le Ministre,

Il me fait plaisir de vous transmettre le compte rendu de la période d'information et de consultation publiques concernant le projet de réaménagement de la route 185 sur le territoire des municipalités de Rivière-du-Loup et de Saint-Antonin.

Cette période d'information et de consultation publiques a pris fin le 5 avril 2002.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le président,



André Harvey

p-j.

**Projet de réaménagement de la route 185 sur le territoire  
des municipalités de Rivière-du-Loup  
et de Saint-Antonin**

**Dossier : 6211-06-024**

---

---

**Période d'information et de consultation publiques  
du 19 février au 5 avril 2002**

---

---

*Compte rendu du  
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement*

---

---

La période d'information et de consultation publiques concernant le *Projet de réaménagement de la route 185 sur le territoire des municipalités de Rivière-du-Loup et de Saint-Antonin* a pris fin le 5 avril 2002. Conformément au mandat qui lui a été confié le 6 février 2002 et en vertu des articles 11 et 12 du *Règlement sur l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement*, le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) a mis à la disposition du public pendant 45 jours, soit du 19 février au 5 avril 2002, le dossier complet de la demande du certificat d'autorisation relative au projet.

## Le projet

Le projet du ministère des Transports présenté dans l'étude d'impact a trait à des améliorations devant être apportées à la route 185, dans la région du Bas-Saint-Laurent, au tronçon compris entre la rivière du Loup, qui croise la route 185 dans la municipalité du même nom, et le 2<sup>e</sup> Rang (ou rue Principale) à Saint-Antonin.

Le projet consisterait à construire un carrefour dénivelé à l'intersection du boulevard de La Plaine et de la route 185, et à prolonger celle-ci à quatre voies et à chaussées séparées par un terre-plein central de 20 m, de la rivière du Loup jusqu'à environ 1 200 m au sud du 2<sup>e</sup> Rang, pour une longueur de 6 100 m. Afin de limiter les accès interdits à la route 185, le nouveau carrefour du 2<sup>e</sup> Rang devrait également desservir le 1<sup>er</sup> Rang à un kilomètre au nord de celui-ci.

L'étude d'impact précise que sur les neuf intersections de la route 185, les trois les plus problématiques sont situées dans le tronçon visé, soit les carrefours du 2<sup>e</sup> Rang, de la route de La Plaine et du 1<sup>er</sup> Rang. À cet égard, la sécurité routière est particulièrement mise en cause par les communautés riveraines.

Ce projet est estimé à près de 25 millions de dollars.

### Les répercussions prévues par le promoteur et les mesures d'atténuation proposées dans l'étude d'impact

Dans son étude d'impact, le promoteur mentionne que l'importance des impacts résiduels, c'est-à-dire ceux qui persisteraient malgré l'application de mesures visant à les éliminer ou à en réduire la portée, varierait de nulle à faible selon le cas. Il précise que ces impacts seraient considérés peu significatifs dans l'ensemble, surtout lorsqu'on les compare aux avantages qui découleront de la réalisation du projet.

En contrepartie, il est souligné que le projet d'amélioration de la route 185 entraînerait des effets positifs significatifs pour la population et pour les différentes entreprises de la région. Les conditions générales de sécurité routière seraient nettement meilleures pour tous les usagers. Ce projet engendrerait des retombées économiques pour la localité à court et moyen terme, mais aussi pour la région à plus long terme.

*(Extrait du communiqué émis le 19 février 2002)*

## Les activités de communication

### La parution des avis publics par le promoteur

Dates	Quotidiens	Hebdos régionaux
Le vendredi 22 février 2002	Le Devoir	
Le jeudi 28 février 2002	Le Soleil	
Le dimanche 24 février 2002		Journal Info-Dimanche
Les dimanches 3 et 10 mars 2002		Le Saint-Laurent / Portage

**Le communiqué de presse diffusé par le BAPE**

Date	Nombre d'envois		Diffusion sur Internet
	Médias	Groupes, municipalités ou citoyens	
Le 19 février 2002	Tous les médias régionaux du Bas-Saint-Laurent	119	Site gouvernemental et site du BAPE

**La liste des centres de consultation**

Centres	Adresses
Bibliothèque municipale de Saint-Antonin	261, rue Principale
Municipalité de Saint-Antonin	261, rue Principale
Bibliothèque municipale Françoise-Bédard	67, rue Du Rocher
Université du Québec à Montréal Bibliothèque centrale	Pavillon Hubert-Aquin, 1255, rue Saint-Denis
Bureau du BAPE à Québec	575, rue Saint-Amable, bureau 2.10

**La séance d'information**

<b>Date</b>	Le mardi 12 mars 2002
<b>BAPE : Animation Accueil et prise de notes</b>	Thérèse Daigle, responsable du dossier Marie-Ève Chamberland, conseillère en communication Line Lévesque, chef du Service des communications
<b>Ministère de l'Environnement</b>	Jean Mbaraga, chargé de projet
<b>Promoteur</b>	<b>Ministère des Transports</b> M. Jean-Louis Loranger, directeur territorial Direction du Bas-Saint-Laurent-Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine M. Sylvain Allard, ingénieur civil, chargé de projet Direction régional de Rimouski M. Michel-L. Caron, biologiste, directeur de projet Firme Tecsuit inc.
<b>Assistance</b>	Plus de 100 personnes
<b>Durée</b>	De 19 h 30 à 21 h 30

**Les relations de presse et la revue de presse**

Un journaliste de *CJBR – Société Radio-Canada – Rimouski* était présent à la séance d'information. La revue de presse est constituée de relevés de nouvelles de la presse électronique et d'un article dans le Bulletin municipal mensuel *LE SAINT-ANTONIN*.

### Les inscriptions aux registres de consultation

Endroits	Nombre d'inscriptions	Nombre de commentaires
Bibliothèque municipale de Saint-Antonin	8	4
Municipalité de Saint-Antonin	-	-
Bibliothèque municipale Françoise-Bédard	-	-
Université du Québec à Montréal	-	-
Bureau du BAPE à Québec	-	-

### Liste des préoccupations des participants à la séance d'information du 12 mars 2002

#### Au sujet des travaux :

- la date du début des travaux ;
- la durée des travaux ;
- le choix du tracé ;
- le coût du projet une fois les travaux commencés ;
- la lenteur du début des travaux.

#### Au sujet des répercussions (trafic, réparation, sécurité...) sur les autres routes :

- la déviation du trafic et ses répercussions sur l'état des nouvelles routes empruntées ;
- l'augmentation du trafic dans le 2<sup>e</sup> Rang ;
- l'ajout de feux de circulation dans le 2<sup>e</sup> Rang ;
- la sécurité des piétons sur les voies de déviation ;
- la responsabilité de faire construire des trottoirs le long du 2<sup>e</sup> Rang et de payer pour sa réfection ;
- la responsabilité de l'entretien de la rue du Carrefour.

#### Autres préoccupations :

- la possibilité de couper l'eau durant les travaux;
- le déneigement.

#### Suivi de la séance d'information

À la suite de la séance d'information et afin de compléter les documents soumis à la consultation publique, le BAPE rend public un nouveau document (PR8.3) provenant de la Direction du Bas-du-Bas-Saint-Laurent – Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine, du ministère des Transports, concernant des précisions relatives à la problématique du camionnage à Saint-Antonin.

Québec, le 9 avril 2002

Thérèse Daigle, responsable du dossier

En collaboration avec Marie-Ève Chamberland, conseillère en communication